

*La Société historique de la mer Rouge*  
*Procès-verbal*  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 2010**

Tenue le dimanche après-midi, 5 décembre 2010, à partir de 14h, à la Bibliothèque publique de Cap-Pelé.

- 1- Le Président Yves-Martin Robichaud souhaite la bienvenue à l'assistance et note l'importance de l'Église historique de Barachois pour ses spectacles de musique classique, son Musée et sa Galerie. Il note aussi la présence de représentantes de la Société culturelle Sud-Acadie, grande responsable du projet « Célébrons nos quais. »
- 2- L'ordre du jour est adopté par consensus.
- 3- Le p.v. de l'A.G.A. de 2009 est lu par Claude Léger. Henri-Eugène Duguay en propose l'adoption. Armand Robichaud appuie. Adopté.
- 4- En l'absence du Trésorier Léonce Boudreau, c'est Y.-M. Robichaud qui présente le rapport financier (1<sup>er</sup> octobre 2009 – 30 septembre 2010). Armand Bannister propose l'adoption du rapport financier. Stella Boudreau appuie.
- 5- Yves-Martin Robichaud passe en revue la correspondance et les échanges avec d'autres sociétés historiques, etc..
- 6- Yves-Martin Robichaud lit une lettre de Normand Robichaud, qui annonce sa démission comme responsable des Étés Musicaux, après la saison 2011, qu'il complétera car il a prit des engagements auprès des musiciens. Normand Robichaud note qu'il sera difficile de lui trouver un remplaçant, principalement à cause de l'absence de statut légal pour les Étés Musicaux, qui opèrent comme sous comité de la Société historique. Normand Robichaud ajoute une anecdote pour raconter un peu les origines des Étés Musicaux, et son amour pour la musique et le chant, qui remonte à sa tendre enfance, à entendre chanter Cléophas \_\_\_\_\_ dans l'église aux messes de Noël. Y.-M. Robichaud remercie Normand pour son travail. Armand Bannister propose un remerciement officiel de la Société historique; Armand Robichaud appuie. Adopté par consensus et applaudissement.
- 7- Une discussion s'ensuit sur la création d'une structure légale indépendante et incorporée, pour prendre en charge l'organisation des Étés Musicaux, et assurer sa pérennité. L'exécutif de la Société historique serait prêt à discuter avec une personne ou un groupe désireux de prendre en charge cette activité, de façon indépendante.
- 8- Claude Léger présente Joanne LeBlanc-Skyrie, qui prononce quelques paroles au sujet du projet Célébrons nos quais, et présente Nicole Briand, chercheuse sur le projet. Nicole prend la parole et présente une description de sa recherche parmi les familles des pêcheurs et des autres gens impliqués dans les quais, pour des anecdotes historiques et culturelles. Les résultats de ses recherches et de ses entretiens seront déposés au Musée acadien pour l'utilisation de chercheurs en histoire.
- 9- Armand Robichaud présente l'idée d'un projet d'exposition numérique dans le cadre d'un appel d'offre du RCIP (Patrimoine canadien). Il note que le Musée de l'Église historique de Barachois a déjà une exposition numérique au Musée Virtuel du Canada (RCIP), préparée en 2003 par Claude Léger et Ronnie-Gilles LeBlanc. Il est proposé par Stella Boudreau que l'Exécutif de la SHMR poursuive l'initiation d'un projet dans le cadre de l'appel d'offre du RCIP, en vue faire une soumission pour une exposition virtuelle (numérique) assorti d'autres produits pédagogiques et muséales. Armand Bannister appuie. Adopté à l'unanimité. Il est ensuite proposé par Henri-Eugène Duguay que l'Exécutif soit mandaté de chercher les services d'un consultant professionnel pour préparer et soumettre la demande au MVC (Patrimoine Canadien). Stella Boudreau appuie. Adopté à l'unanimité.
- 10- Jean-Loup Guérin demande si la proposition faite à l'AGA de 2009, pour former quatre comités distincts afin de présenter un plus large éventail de spectacles à l'Église historique, a

été poursuivie. Y.M. Robichaud et Claude Léger répondent que non, la difficulté étant d'identifier des gens pour siéger sur les comités, et de travailler à l'organisation des activités. Tous sont d'accord que l'Église est sous-utilisée, et qu'il faudrait y tenir des activités susceptibles d'amener de l'argent pour les réparations et la sauvegarde de la bâtisse. Claude Léger affirme que le comité de l'Église est ouvert à discuter avec des personnes intéressées à produire des spectacles ou activités dans l'Église, en autant que les spectacles sont convenables et respectueux de la bâtisse et de son statut.

- 11- Élection du nouveau C.A. pour 2011. Sous la présidence de Henri-Eugène Duguay, l'Assemblée nomme par acclamation les personnes suivantes : Président – Y.M. Robichaud; Trésorier – Léonce Boudreau (nommé *in absentia*); Secrétaire – Claude Léger; Vice-présidente – Juliette Pellerin; Conseillers : Thérèse Hébert, Charline Hébert; Armand Robichaud.
- 12- Claude Léger propose que Henri-Eugène Duguay siége au C.A.; Stella Boudreau appuie. Adopté à l'unanimité.
- 13- Lancement du Cahier historique « Sur l'Empremier », après des explications de Claude Léger sur l'origine du projet Célébrons nos quais, dont fait partie ce numéro du cahier consacré aux quais de notre région (vol. 6, no. 5)
- 14- Armand Bannister apporte à l'attention de l'Assemblée qu'une œuvre de l'artiste Joseph Guardo au Collège Saint-Louis (à Edmundston, aujourd'hui incorporé dans l'université de Moncton, Campus d'Edmundston), cherche un nouveau lieu, car l'Université veut s'en défaire. Il s'agit d'un tableau de Saint-Louis-de-France, donc de nature historique. Jean-Loup Guérin soulève la présence aussi du tableau de la Déportation, de Édouard Gautreau, toujours entreposé au sous-sol de la polyvalente LJR à Shédiac.
- 15- Il est noté qu'il manque un de nos quais dans le cahier (celui du Petit-Cap); il faudrait trouver un auteur pour un article sur ce quai pour un numéro futur du cahier. On suggère aussi d'ajouter les quais de Grande-Digue.
- 16- Stella Boudreau propose la levée de l'Assemblée; Marguerite Gagnon appuie. Adopté et assemblée levée.
- 17- Discussions autour d'un goûter léger apporté par Y.M. Robichaud.